

Convention territoriale globale

Le sens de la démarche

La Ctg, une convention cadre politique et stratégique qui permet de partager un projet social de territoire sur les champs d'interventions communs.

NOTRE INVESTISSEMENT SOCIAL COLLECTIF, EN REPONSE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Dans une logique d'investissement social, l'objectif est de développer et structurer les politiques territoriales pour garantir sur tous nos champs d'interventions communs : le développement de l'offre et le maillage territorial en fonction des besoins, la réponse aux besoins spécifiques, l'information des familles et l'accessibilité des services mais aussi la promotion de l'égalité des chances pour tous les enfants, l'implication citoyenne des habitants et la mise en réseau des acteurs.

La Caf de la Drôme et la communauté de communes du Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme ont souhaité conjointement s'engager dans une nouvelle forme de contractualisation à l'échelle du territoire, intitulée **Convention territoriale globale**.

La dimension **territoriale** souligne la volonté des partenaires de s'investir fortement en proximité des territoires. L'aspect **global** affirme la volonté d'élaborer un projet de territoire sur tous les champs d'interventions partagés : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement.

La Ctg constitue un cadre politique de référence où l'ensemble des interventions et des moyens offerts par la branche Famille est mobilisé.

Elle poursuit une double logique :

- ✓ Décliner les orientations départementales de la branche Famille dans une démarche collaborative,
- ✓ S'accorder sur un projet social de territoire, véritable feuille de route partagée, adapté aux besoins des habitants et des familles.

Elle est aussi l'opportunité de trouver de nouveaux champs de collaboration avec les partenaires locaux et de développer des projets innovants.

Elle s'appuie sur les compétences des collectivités territoriales, au service du projet social de territoire.

UNE MISE EN ŒUVRE VOLONTARISTE PROGRESSIVE ET ADAPTEE

Cette Convention territoriale globale pose une ambition politique partagée sur nos champs d'interventions communs. Elle est constituée de feuilles de routes thématiques qui portent les orientations politiques et les projets phares à conduire sur 5 ans.

Les modalités de mise en œuvre de ces feuilles de route seront partagées en Comité de pilotage Ctg Caf – Collectivités territoriales **semestriellement**. Elles pourront être adaptées pour être toujours au plus près des besoins des habitants en s'appuyant sur les ressources du territoire. L'avancée de la mise en œuvre de la Ctg se fera en fonction des moyens réciproques mobilisables par la Caf de la Drôme, la Communauté de communes et les communes.

LA CONSTRUCTION PARTAGEE DE LA CTG

La méthodologie déployée nous conduit à associer très largement les acteurs ressources du territoire. L'objectif est ainsi d'élaborer une vision partagée et de définir des orientations qui nous permettent de relever les défis.

- ✓ Un véritable partage du diagnostic et des enjeux du territoire entre tous les partenaires.
- ✓ Une concertation partenariale large : deux rencontres de concertation partenariale avec les élus et acteurs du territoire les 17 mai et 27 septembre 2022, des temps de partage et de validation en Comité de pilotage Ctg les 1^{er} février, 8 septembre et 8 décembre
- ✓ Une validation en Conseil communautaire du 15 décembre 2022
- ✓ L'implication des partenaires dans la mise en œuvre et le suivi de la Ctg.

Convention territoriale g l o b a l e

Les priorités institutionnelles de la Caf de la Drôme

Trois missions de la branche Famille de la Sécurité sociale en charge de la politique familiale et sociale

- ✓ Accompagner les familles dans leur vie quotidienne notamment par le versement de prestations et d'aides familiales et sociales
- ✓ Porter une attention particulière aux familles en situation de vulnérabilité pouvant les fragiliser dans leur vie familiale
- ✓ Promouvoir la création et le développement d'équipements et de services aux familles adaptés à leurs besoins.

Deux axes prioritaires pour la Caf de la Drôme

Pour accompagner toutes les familles dans leur parcours de vie, face aux évolutions de la société et au développement des risques sociaux :

S'engager pour le développement de services adaptés aux besoins des familles dans une logique d'investissement social, sur nos différents champs d'interventions

- ⇒ Développer des services accessibles à tous sur les territoires en matière d'offre petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat dans une logique de développement et de qualité de l'offre avec des taux de couverture adaptés aux caractéristiques des populations sur les territoires
- ⇒ Adapter les services aux différents publics et à leurs besoins spécifiques en prenant en compte

l'évolution de la société ; jeunes enfants porteurs de handicap, familles monoparentales, adolescents en difficulté, publics éloignés du numérique, publics en insertion socio-professionnelle...

- ⇒ Promouvoir ces services comme leviers d'investissement social en contribuant à l'égalité des chances, à la lutte contre les inégalités sociales, à l'émancipation des individus...
- ⇒ Adapter les services aux besoins des territoires avec la mise en œuvre des Conventions territoriales globales (Ctg) signées entre la Caf et les collectivités territoriales, construites à l'échelle des 12 territoires intercommunaux du département pour accompagner les collectivités dans la structuration de leurs politiques territoriales dans le cadre d'un projet social de territoire partagé sur tous leurs champs d'interventions communs avec la Caf.

S'engager pour l'accès aux droits et l'inclusion numérique des publics

- ⇒ Accompagner les familles à chaque étape de leur vie
- ⇒ Porter une attention particulière aux situations complexes, de fragilité, d'éloignement du numérique
- ⇒ Lutter contre le non-recours et prévenir les ruptures de droit afin de s'assurer que tous les publics bénéficient bien de tous leurs droits
- ⇒ Développer les partenariats sur les territoires pour renforcer les actions de médiation et d'inclusion numérique.

Convention territoriale g l o b a l e

Ambition d'investissement social partagée

LA CTG, UN LEVIER POUR DECLINER LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES DE LA DROME

Trois fils conducteurs politiques et transversaux à toutes les thématiques du Schéma départemental des services aux familles

- Prendre en compte les réalités des familles d'aujourd'hui
- Promouvoir l'égalité des chances dans une logique d'investissement social
- Inscrire les services aux familles dans leur environnement.

LA CTG, UN LEVIER POUR DECLINER LE SCHEMA D'ACCESSIBILITE AUX SERVICES DE LA DROME ET LES PARTENARIATS D'ACCUEIL CAF

Structurer localement la politique d'accès aux droits, de médiation et d'inclusion numérique

- Garantir une présence dans chaque bassin de vie directement ou par des liens réguliers avec les partenaires d'accueil : France services, Points numériques Caf
- Favoriser l'accès aux droits et la médiation numérique pour une inclusion numérique et sociale
- Identifier les nouveaux partenariats à développer sur les champs de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique.

LES PRIORITES INSTITUTIONNELLES CAF

Accès aux droits et inclusion numérique

- Proposer une offre d'accès aux droits Caf
- Proposer une offre de médiation numérique de proximité pour l'accès aux services du caf.fr (Points numériques Caf...)
- Proposer des actions d'accompagnement à l'accès aux droits et d'inclusion numérique pour les publics les plus en difficulté.

Petite enfance

- Développer une offre d'accueil de proximité en fonction des besoins
- Adapter l'offre d'accueil aux besoins spécifiques (horaires atypiques, places insertion, accueil des jeunes enfants en situation de handicap...)
- Promouvoir l'accueil du jeune enfant comme levier d'investissement social (actions favorisant la promotion de l'égalité des chances : éveil à l'art et à la culture des tous petits, apprentissage de la lecture...)

Enfance

- Développer une offre d'accueil enfance – jeunesse de proximité en fonction des besoins
- Promouvoir l'accès aux loisirs comme levier d'investissement social et adapter l'offre aux besoins
- Coordonner la politique territoriale

Accompagnement à la parentalité

- Proposer des actions parentalité diversifiées
- Promouvoir l'itinérance et la complémentarité des actions parentalité
- Mettre en réseau les acteurs parentalité

Jeunesse

- ✓ Soutenir les initiatives et la citoyenneté des jeunes
- ✓ Accompagner l'éducation aux médias et au numérique des jeunes
- ✓ Adapter les projets aux besoins des adolescents
- ✓ Structurer le réseau des acteurs jeunesse du territoire pour une politique jeunesse territoriale

Animation de la vie sociale

- ✓ Développer l'animation de la vie sociale et le vivre ensemble sur tout le territoire
- ✓ Développer l'accompagnement de la qualité sur les fondamentaux des projets sociaux (implication des habitants, accompagnement de la citoyenneté, parentalité...)
- ✓ Développer le positionnement des structures d'animation de la vie sociale sur de nouveaux enjeux (inclusion numérique, jeunesse, actions de partage et de solidarité)
- ✓ Développer la mise en réseau et l'analyse d'impact social

Logement et habitat

- ✓ Permettre l'information et l'accès au logement avec une attention particulière aux publics les plus défavorisés
- ✓ Développer l'offre en logement temporaire et alternative (logement des jeunes, logement saisonnier, publics en insertion...)
- ✓ Participer à la politique logement et habitat portée à l'échelle du territoire.

Convention territoriale g l o b a l e

Les priorités de la CCCPS en lien avec le projet de territoire

La CCCPS souhaite agir, avec l'appui de toutes les forces vives du territoire, pour préserver et valoriser ses richesses naturelles, culturelles, économiques au bénéfice du bien-être et du bien-devenir en territoire rural en faisant de la transition écologique et sociale le cadre de tous ses projets.

La CCCPS porte 4 grandes ambitions et elle se réaliseront avec l'implication de toutes les forces vives du territoire. C'est un facteur clef de réussite. C'est pourquoi, la participation des habitants, la coopération avec les associations, les entreprises, les partenaires et la recherche permanente de synergies sont le cœur de du projet de la CCCPS.

Dans cette perspective, la CCCPS s'engage à :

- ⇒ Favoriser le dialogue avec les citoyens par le biais d'enquêtes, de consultations, de rencontres, d'événements, ...
- ⇒ Offrir aux citoyens et aux acteurs locaux une vision claire de ce que fait la communauté de communes au quotidien et leur garantir une qualité de service,
- ⇒ Apporter un soutien et un appui aux communes pour agir là où nous sommes plus efficaces à plusieurs,
- ⇒ Innover pour imaginer des coopérations fertiles.

C'est dans cette volonté que la CCCPS souhaite développer et adapter des services et des équipements de proximité pour répondre aux besoins de la population.

C'est permettre à chacun quel que soit son âge, son parcours, ses moyens, de bien vivre dans notre territoire, en ayant accès aux équipements et services dont il a besoin est un engagement fort. Il vise à faire du Cœur de Drôme un espace choisi, solidaire où chacun peut trouver sa place et construire son avenir. Réaliser cette ambition passe par de nombreuses actions. Une partie d'entre elles sont présentées ci-après.

COEUR DE DRÔME EN ACTIONS

Favoriser une offre de logements diversifiée, abordables et éco-responsables

- Élaboration et mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat, qui fixe les besoins en logement de tout type à moyen terme et définit les actions, notamment foncières, à prévoir
- Création de terrains familiaux pour accueillir dignement les sédentaires sur l'aire d'accueil des gens du voyage.

Atteindre une offre de garde/d'accueil des enfants de qualité, adaptée aux différentes situations des familles

- Promotion du métier d'assistant(e)s maternel(le)s afin de faciliter l'accueil individuel des jeunes enfants
- Augmentation de la capacité d'accueil des centres de loisirs ALSH pour les 3/ 11 ans sur le territoire
- Construction d'une nouvelle crèche
- Création de MAM (maison d'assistant(te)s maternel(le)s) pour favoriser les liens et les échanges
- Création de places réservées dans les crèches pour les enfants dont les parents sont en situation d'insertion
- Accueil renforcé des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques.

Prévenir et réduire l'isolement social, géographique, technologique et culturel

- Création d'un service social mutualisé, pour les communes qui le veulent.

Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur de notre projet en coopération avec les acteurs du territoire

- Renforcement de l'accueil des jeunes : création d'un lieu sur Crest, mise en place d'un bus itinérant, ...

Poursuivre la réhabilitation des équipements sportifs et développer des équipements intercommunaux éco-responsables, suffisants et de qualité

- Réhabilitation et rénovation énergétique des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Participation au projet de création d'une salle d'armes par l'Établissement d'enseignement Saint Louis à Crest pour promouvoir la discipline et être une terre d'accueil nationale voire internationale
- Soutien et renforcement de la présence des services publics sur l'ensemble du territoire
- Soutien aux associations et structures qui développent des services de proximité.

Convention territoriale g l o b a l e

Les champs d'intervention de la CCCPS en lien avec la CTG

Il est rappelé que la CTG a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur le territoire de la CCCPS ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier sur le territoire au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements ;
- De développer des pistes d'actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

La CTG est mise en œuvre sur le territoire de la CCCPS dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile. Il est en effet rappelé que les pistes d'actions recensées dans ladite convention émanent des acteurs du territoire lors des ateliers organisés dans le cadre de la CTG et ne relèvent pas toutes des compétences de la CCCPS. La CTG n'engage donc pas la CCCPS à financer toutes les actions inscrites dans le document.

Par ailleurs, les pistes d'actions ou les éventuels projets dont l'intercommunalité a la compétence, seront retravaillées, priorisées et validées par les instances de la CCCPS, dans le cadre des orientations budgétaires et des budgets annuels de la Communauté de Communes.

Gouvernance et pilotage

COMITE DE PILOTAGE SEMESTRIEL : suivi de la Ctg

⇒ Membres

- Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme : bureau communautaire élargi à la commission petite enfance, enfance et jeunesse
- La Caisse d'Allocations familiales

⇒ Missions

- Suivi régulier de la mise en œuvre des feuilles de route thématiques, des objectifs et actions inscrits dans le cadre de la Ctg
- Veille et pertinence de ces objectifs et des moyens correspondants au regard des besoins du territoire
- Conduite d'une réflexion partagée sur l'impact social des actions communes mises en œuvre dans le cadre de la Ctg
- Retour au Conseil communautaire sur le déploiement de la Ctg
- Information des habitants (lettre électronique allocataires).

⇒ Des réseaux locaux pour animer les politiques territoriales :

- Des réseaux locaux portés par la Communauté de communes et la Caf et des partenaires clé à identifier
- Une articulation entre réseaux locaux et Comité de pilotage semestriel.

⇒ Concertation partenariale tous les deux ans :

- Temps fort de partage de la feuille de route annuelle avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la construction et la mise en œuvre de la Ctg.

COMMUNICATION :

⇒ Suivi de la mise en œuvre des objectifs et actions

- Création d'un support pour assurer ce suivi de manière synthétique et lisible dans une logique d'aide à la décision.

⇒ Communication auprès des habitants du territoire

- Support de communication destiné aux habitants, pour les informer au mieux sur les services offerts et rendre visibles les actions communes : email allocataires régulier envoyé par la Caf
- Site internet www.cccps.fr et page Facebook de la CCCPS.

⇒ Conduite d'une réflexion partagée sur l'impact social de l'investissement social commun auprès des habitants

SIGNATAIRES

La Caf de la Drôme et la Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme s'engagent sur cette démarche commune en faveur des habitants du territoire.

Denis BENOIT

Président de la Communauté de communes du
Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme

Brigitte MEYSSIN

Directrice de la Caisse
d'Allocations familiales de la Drôme



AUXQUELLES SE JOIGNENT LES 15 COMMUNES DU TERRITOIRE

Aouste-sur-Sye, Aubenasson, Aurel, Chastel-Arnaud, Crest, Espenel, La Chaudière, Mirabel-et-Blacons, Piégros-la-Clastre, Rimon-et-Savel, Saillans, Saint-Benoît, Saint-Sauveur, Vercheny et Véronne

1 Structurer et consolider la politique territoriale d'accès aux droits et d'inclusion numérique

Structurer et adapter l'offre et le maillage territorial de l'existant sur le territoire en matière d'accès aux droits et inclusion numérique

- Repérage de l'existant sur le territoire sur le champ de l'accès aux droits, médiation numérique et inclusion numérique : cartographie des acteurs et des compétences Caf – Département : <https://cartographie-numeriqueinclusif.ladrome.fr>
- Pérennisation, harmonisation et développement de l'existant, en s'appuyant sur les ressources du territoire : accueil Caf sur rendez-vous, France services au Forum de Saillans, Epicentre (médiation numérique), Point numérique Caf (Forum et Mjc centre social Aouste sur Sye) pour permettre de :
 - Lutter contre le non-recours
 - L'accessibilité du numérique à tous et pour tous
 - L'accueil physique des publics et des familles
- Expérimentation de la mise en place d'ateliers pour accompagner les démarches en ligne Caf (co-portage Caf / acteurs de la médiation numérique)
- Poursuite de démarches permettant d'aller vers les publics les plus éloignés : permanences itinérantes sur les communes proposées par le Forum de Saillans, Octobus (Nini-Chaize)
- Renforcement des partenariats entre acteurs pour assurer une complémentarité de l'offre de service, notamment avec les associations caritatives du territoire, l'accueil d'urgence

Organiser l'accompagnement et la formation des habitants sur le champ de la médiation numérique

- Développement d'actions pour renforcer l'autonomie numérique les habitants :
 - Actions intergénérationnelles, actions en direction de publics en précarité, actions spécifiques en direction des jeunes
 - Diversification des clés d'entrée : actions individuelles, ateliers collectifs, actions itinérantes
 - Actions de réassurance des publics et de valorisation du numérique, en s'appuyant sur les acteurs locaux
 - Dans une logique de développement durable, mise en place d'un système de location de matériel informatique et sensibilisation sur l'achat de seconde main
- Mobilisation sur le territoire des outils départementaux : Pass numérique, aidant connect en les adaptant aux besoins des habitants du territoire



2 Organiser la coordination de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique

Créer et animer un réseau local de partenaires

- Installation d'un réseau local « accès aux droits – inclusion numérique »
 - Développement de l'interconnaissance entre acteurs (rôle, champ d'intervention, territoire, missions, publics concernés)
 - Promotion et développement d'actions multi-partenariales
 - Formations partagées des professionnels
 - Veille sur les besoins des habitants en matière d'accès aux droits – inclusion numérique (diagnostic partagé – repérage des allocataires qui ne font pas leurs démarches en ligne et diagnostic d'autonomie numérique des allocataires Caf du territoire et accompagner le recours aux droits)

Communiquer de manière lisible en direction des publics

- Valorisation de la plateforme des solidarités Vallée de la Drôme portée par le centre social Nini Chaize, comme outil d'information des habitants : <https://plateforme-solidarites-valleedeladrome.fr>
- Réalisation d'une plaquette d'information commune sur les services et dispositifs existants (visibilité des lieux et des partenaires)
- Mise en place d'un événementiel autour du numérique : valorisation du numérique

1 Conforter la politique territoriale petite enfance en développant et adaptant l'offre aux besoins des familles

Développer et adapter en continu l'offre d'accueil individuelle et collective sur le territoire

- Veille en continu des besoins d'accueil des jeunes enfants sur le territoire, notamment en s'appuyant sur le Relais Petite enfance : fort taux de couverture petite enfance sur le territoire, mais ressenti de besoins encore forts en matière d'accueil du jeune enfant : indicateurs d'observation des besoins à définir et à suivre en continu (lien à faire avec la thématique logement sur l'attractivité du territoire et l'arrivée de nouveaux publics)
- Pérennisation des structures d'accueil du jeune enfant existantes
- Transplantation et développement de la crèche de Saillans : préemption de locaux par la Communauté de communes pour favoriser l'implantation de cette structure d'accueil du jeune enfant dans des locaux plus adaptés
- Accompagnement au développement de Maisons d'assistants maternels : mise à disposition de locaux, mobilisation d'aides financières (Caf et collectivités territoriales)
- Fourniture des couches et des repas dans l'ensemble des structures d'accueil du jeune enfant du territoire
- Développement de l'appui à la gestion des structures d'accueil du jeune enfant du territoire : réunions Psu animées par la Caf

Favoriser la complémentarité et l'articulation des modes d'accueil du jeune enfant sur l'ensemble du territoire

- Veille à l'équilibre de l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire (complémentarité accueil collectif, accueil individuel) : observation de l'évolution de l'offre, démarche prospective pour anticiper des baisses éventuelles en accueil individuel
- Renforcement du rôle du Relais petite enfance sur l'information et l'accompagnement des familles : développement du temps de travail de l'animatrice du Relais Petite enfance

Promouvoir le métier d'assistant maternel et les métiers de la petite enfance

- Accompagnement des professionnels petite enfance à s'installer sur le territoire
- Expérimentation d'actions pour favoriser la promotion du métier d'assistant maternel : supports / actions pour rendre attractifs les métiers de la petite enfance auprès des habitants, des jeunes

2 Développer et améliorer les actions pour le public spécifique

Renforcer l'inclusion des publics à besoins spécifiques dans les structures d'accueil des jeunes enfants

- Projet territorial pour renforcer l'inclusion des enfants porteurs de handicap et troubles dys : formation et accompagnement des professionnels, renforcement de l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les équipements, partenariat avec le Pôle ressource handicap et le Camesop



- Renforcement du partenariat avec les acteurs parentalité et handicap du territoire pour favoriser les orientations
- Développement du partenariat entre les infirmières de la Cccps et de la Pmi pour la mise en place d'actions au sein des structures (mise en lien des familles entre elles et les familles avec les professionnels)

Poursuivre l'accompagnement des familles les plus fragiles en se dotant de moyens humains qualifiés

- Poursuite du dispositif Avip (à vocation d'insertion professionnelle) sur le territoire (réservation de places en structures Psu pour l'accueil des enfants de parents en insertion avec financements Caf (places et coordination), en lien avec Pôle emploi et les missions locales)
- Dans une logique de répit parental et familial, réflexion sur la mobilisation des structures petite enfance sur cet axe (réservation de place éventuelle ou autres modalités à définir dans une logique de coopération entre acteurs)

3 Promouvoir l'égalité des chances dès le plus jeune âge

Développer la qualité des projets éducatifs

- Réflexion partagée sur les projets éducatifs des structures en associant les gestionnaires, les familles, les partenaires
- Prise en compte de la dimension « environnement, nature » dans les projets éducatifs des structures

Développer les projets et actions favorisant le développement des capacités des enfants dans logique de promotion de l'égalité des chances

- Réflexion pour le développement d'actions de promotion de l'égalité des chances en tant que levier d'investissement social : pour favoriser le langage, l'accès à la culture, aux livres, à l'activité physique, égalité filles – garçons (lien avec les axes des projets sociaux des structures d'animation de la vie sociale)

4 Mettre en réseau les professionnels et acteurs de la petite enfance

Structurer l'organisation pérenne d'un réseau des acteurs de la petite enfance

- Coordination du réseau Petite enfance par la Communauté de communes, associant la Caf et les structures associatives et publiques du territoire
- Veille sur les besoins des familles du territoire
- Réflexion partagée sur les axes de la feuille de route petite enfance (réponse aux besoins spécifiques, investissement social, mobilisation des Eaje en réponse à de nouveaux enjeux : répit parental et familial)
- Organisation d'évènements partagés (fête des petits...)
- Mise en place de formations en direction des professionnels : accueil des publics spécifiques



1 Poursuivre le développement et la structuration de l'offre d'accueil enfance

Développer la couverture en accueils de loisirs sur le territoire

- Proposer une offre d'accueil / de garde des enfants de qualité adaptée aux différentes situations des familles
- Développer les places d'accueil en accueils de loisirs (Alsh) sur le territoire à partir des Alsh existants : développement des places à la rentrée scolaire 2022 sur les temps périscolaire et extrascolaire à l'Alsh Sainte Euphémie, projet réhabilitation bâtiment existant à l'Alsh Sainte Euphémie, ...
- Réflexion sur l'accueil spécifique des 12-14 ans pour adapter l'offre et créer des passerelles avec les services existants notamment les accueils de jeunes / projets Ps jeunes (lien existant mais à renforcer entre l'ALSH Sainte Euphémie et l'espace jeunes à Crest)
- Promotion, valorisation et déprécarisation des métiers de l'animation

Harmoniser les projets éducatifs de territoire (PEDT) pour la cohérence et de la continuité des parcours éducatifs

- Réflexion partagée à l'échelle du territoire sur la cohérence des parcours éducatifs sur les thématiques du PEDT :
 - Le vivre ensemble
 - Être acteur
 - Promouvoir la qualité de l'environnement naturel de la vallée de la Drôme
 - Une communauté éducative centrée sur la place de l'enfant
 - Agir pour renforcer l'égalité des chances
- Réflexion partagée sur les projets éducatifs des structures (extrascolaire, périscolaire) dans un objectif partagé de qualité et de complémentarité des services
- Poursuite des actions existantes sur le territoire et développement d'actions nouvelles en direction des jeunes en matière de qualité et promotion de l'égalité des chances :
 - prévention auprès des enfants (théâtre forum...)
 - sensibilisation au numérique et aux écrans auprès des parents
 - lien avec la littérature jeunesse (par exemple en lien avec les stéréotypes de genre (liens avec la médiathèque))
 - appui sur les moyens culturels et outils d'éducation populaire existants qui traitent de démocratie, de citoyenneté pour sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge

2 Développer et améliorer les actions pour les publics spécifiques

Proposer un accueil renforcé des enfants en situation de handicap, de maladie chronique et réfléchir à l'inclusion des enfants de publics spécifiques

- Développement du nombre de professionnels dans les accueils de loisirs (Alsh) pour l'accueil des enfants présentant un handicap (y compris troubles autistiques / épilepsie) afin de faciliter leur inclusion et de répondre aux besoins des familles et des structures spécialisées du territoire (Ime Fontlaure, ...)
- Développement de projets et actions sur le territoire favorisant l'« inclusion des enfants porteurs de handicap » : surencadrement, aménagement et adaptation des espaces, plan de formation des professionnels, avec mobilisation des subventions Caf
- Mise en place d'une équipe volante d'animateurs pour renforcer les équipes au sein des Alsh pour l'accueil d'enfants nécessitant une présence renforcée (publics spécifiques) et permettre un accueil de qualité

Former les professionnels dans une logique de passerelle « prévention – protection »

- Réflexion autour de la prévention des violences éducatives et sexuelles pour renforcer l'accompagnement des enfants victimes à l'échelle du territoire de la Cccps
- Formation de qualité et transverse pour les professionnels : travail sur la posture, sur l'écoute et le recueil de la parole des enfants (pôle ressources, planète autisme, ...)

3 Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur du projet de territoire en coopération avec les acteurs

Poursuivre la mise en réseau sur l'enfance – Projet éducatif de territoire (PEDT)

- Mise en réseau des partenaires pour créer une culture commune
- Mise en place d'outils concrets « boîte à messages »
- Développement des coopérations de projets entre les partenaires du territoire
- Mise en place de formations communes
- Mise en place d'actions et projets partenariaux sur le territoire auprès des jeunes (élaboration d'un « violentomètre », ...)

Renforcer la communication sur l'offre d'accueil et les actions existantes

- Développement de de la communication entre tous les lieux qui accueillent des enfants (établissements scolaires.....)
- Information des familles sur l'offre d'accueil existante
- Formations des habitants, des familles pour être des relais « d'alerte » : repérage d'enfants en difficultés



1 Accompagner les jeunes dans leur quotidien

Développer l'accueil des jeunes et les services dédiés à la jeunesse sur le territoire

- Développement du maillage territorial en lieux et services dédiés à la jeunesse sur le territoire : validation de 3 projets Ps jeunes par la Caf portés par :
 - le centre social Nini-Chaize,
 - la Communauté de communes Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme (sur Crest)
 - le 8Fablab de Crest
- Création d'un lieu socioéducatif jeunesse regroupant les services dédiés à la jeunesse : guichet unique, point accueil écoute jeunes, centre de santé jeunes, prévention, ...

Développer des coopérations et projets pour agir sur l'autonomie des jeunes

En s'appuyant sur les acteurs, les projets Ps jeunes du territoire, et en particulier le réseau d'acteurs jeunesse :

- Agir pour la mobilité
 - Structuration et promotion d'une mobilité multimodale respectueuse de l'environnement pour les personnes et les biens
 - Promotion des mobilités partagées
 - Développement de dispositifs de covoiturage, vélo électrique, point auto-stop sécurisé accessibles aux jeunes
 - Réflexion pour la mise en place d'une bourse au permis
- Agir pour l'autonomie administrative et numérique des jeunes
 - Accompagnement des jeunes dans l'éducation aux médias et au numérique
 - Accompagnement des jeunes pour l'accès à leurs droits
- Agir pour l'employabilité des jeunes
 - Valorisation des filières, des métiers, formation autour des métiers en lien avec le territoire (nature, sport, développement durable, ...)
 - Réflexion pour la mise en place localement d'une filière de formation autour des métiers de la nature et de la montagne
 - Promotion des aides au Bafa auprès des jeunes
 - Valorisation des compétences des jeunes à travers les loisirs (ALSH, accueil jeunes, périscolaires) : mise en place d'un carnet d'engagement des jeunes
 - Développement des chantiers jeunes et « verdir » les propositions avec un enjeu de transition écologique
 - Développement des liens avec les entreprises locales, avec la Mission locale
- Agir pour l'accès au logement
 - Accompagnement dans la gestion administrative, du budget...
- Agir pour la santé et l'insertion des jeunes
 - Prévention des comportements à risque autour de l'élaboration de projets communs



2 Promouvoir l'autonomie des jeunes

Promouvoir les initiatives, le développement des compétences et l'expression des jeunes

En s'appuyant sur les 3 structures labellisées Ps Jeunes du territoire :

- Mise en œuvre des projets Ps jeunes sur le territoire au travers des grands axes définis dans chacun des projets :
 - accompagner les jeunes dans le développement de leur pouvoir d'agir à travers la réalisation de leurs projets individuels et collectifs (exemples d'actions développées par le centre social Mjc Nini Chaize : accueils de loisirs émancipateur, projets de jeunes, vacances autonomes, stage débrouille, stages médias-citoyenneté....)
 - favoriser l'autonomie financière des jeunes (chantiers loisirs....)
 - aller vers les jeunes éloignés et qui ne fréquentent pas les centres sociaux (accueils itinérants, actions dans les quartiers d'habitat social....)
 - s'appuyer sur les jeunes déjà engagés (conseil municipal des jeunes, maison des lycéens) pour en faire des ambassadeurs auprès des autres jeunes)
 - développer l'accompagnement des décrocheurs et jeunes adultes
 - étoffer l'offre jeunesse : aventures pleine nature, interculturelles, sportives, actions éco solidaires.....
- Actions de promotion des initiatives et de développement de la citoyenneté des jeunes : autour des enjeux civiques, politiques, collectifs, écologiques
- Mise en place d'un conseil intercommunal des jeunes
- Création d'évènement avec et pour les jeunes, en renforçant les liens et le travail entre acteurs et entre acteurs et jeunes
- Actions pour aller vers les jeunes, les repérer, notamment les plus invisibles et co-construire les projets avec eux

3 Mettre la jeunesse au cœur du projet de territoire en coopération avec les acteurs locaux

Poursuivre le réseau acteurs jeunesse co-animé par les deux centres sociaux du territoire

- Amélioration de l'information et de la coordination des actions partenariales dans une logique de parcours de chaque jeune
- Partage sur l'actualité des acteurs, réflexions thématiques partagées, développement de coopérations de projets
- Rôle de veille sur les besoins des jeunes, en lien avec le diagnostic jeunesse (ex : favoriser l'expression, aller-vers...)
- Animation de la politique jeunesse dans une logique de maillage territorial (enjeux sur la carte scolaire et intercommunalités)
- Formations partagées

Renforcer la communication

- Auprès des jeunes et des familles sur l'existant (dispositifs, services....)

Accompagnement à la parentalité

1 Développer et poursuivre les actions et dispositifs de soutien à la parentalité sur tout le territoire

Rendre l'offre parentalité lisible pour toutes les familles

- Recensement en continu des actions parentalité portées par les partenaires sur le territoire et information des familles
- Accessibilité des actions à tous les parents (notamment ceux qui travaillent et qui ne sont disponibles qu'en soirées ou le week-end)

Développer et créer des lieux ressources parentalité sur l'ensemble du territoire

- S'appuyer sur les projets familles des centres sociaux pour renforcer l'accueil des parents du territoire, et favoriser leur mobilisation sur des projets à court, moyen ou plus long terme
- Développement des actions parentalité itinérantes pour les structures existantes
- Lutte contre l'isolement des familles en rendant les actions plus accessibles (mobilité, accessibilité financière)
- Développement des espaces d'échanges entre parents, qui se déplacent sur plusieurs lieux (exemple : itinérance du Laep, projet « la petite roulotte » porté par Zimboom, projets itinérants des structures d'animation de la vie sociale : centre social – MJC Nini Chaize, Evs Archijeux, Evs Le Forum...)
- Développement d'actions parents / ados (temps partagé autour d'une création)
- Développement d'espaces évolutifs parents/enfants, d'espaces créés pour les enfants qui favorisent leur autonomie, d'espaces qui prennent en compte les besoins des familles (projet terrain d'aventure initié par Archijeux)
- Prise en compte de la « grand parentalité » sur le territoire (grands parents qui assurent la garde le mercredi, qui partagent des activités avec leurs petits enfants)

Valoriser le rôle de parent et diversifier les clés d'entrée des actions parentalité pour toucher tous les parents (néo et ruraux)

- Diversification des actions parentalité pour toucher tous les parents, y compris les plus éloignés, en proposant notamment des actions qui privilégient la convivialité, le festif, le ludique
- Promotion et développement des temps d'ouverture du Laep Tiss'âges : création de temps d'accueil supplémentaires
- Co-construction des actions avec les parents à partir de leurs questionnements et de leurs besoins
- Développement d'espaces d'arpentage à partir d'outils d'éducation populaire (carte mentale...) traitant des problématiques parentalité
- Prise en compte de la question du « répit parental », enjeu prégnant sur le territoire suite à la période de crise sanitaire : réflexion partagée entre acteurs, coopération autour de projets, mini formation babysitting (BAFA+) ...



2 Poursuivre la mise en réseau des acteurs sur le champ de la parentalité

Poursuivre la mise en réseau des acteurs

A partir du réseau parentalité initié par la référente familles du centre social Nini Chaize à Aouste sur Sye :

- Interconnaissance entre acteurs, accès à l'information aux partenaires et aux familles
- Valorisation et partage des actions portées par les structures d'animation de la vie sociale
- Réflexions partagées pour des réponses coordonnées sur des projets structurants : répit parental, information des familles, aller vers
- Formation des professionnels : actions de formations communes

Renforcer les liens entre acteurs santé, acteurs protection de l'enfance et acteurs parentalité

- Mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation dans une logique de passerelle prévention – protection.

Convention territoriale globale



Animation de la vie sociale

1

Valoriser, partager et faire connaître les projets sociaux des structures d'animation de la vie sociale du territoire

Communiquer auprès des habitants, partenaires, professionnels, élus sur les projets sociaux des structures d'animation de la vie sociale

- Mise en place de supports et d'actions de communication sur les projets sociaux des structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux Crest'actif, Nini Chaize et espaces de vie sociale Le Forum, Archijoux)

2

Renforcer le positionnement des structures d'animation de la vie sociale du territoire sur les enjeux sociétaux

Renforcer le rôle de veille, d'écoute des besoins et de mobilisation des habitants sur le territoire

- Développement du rôle de veille et d'accueil inconditionnel des habitants sur le territoire
- Réflexion partagée et développement d'actions pour lutter contre l'isolement en repérant les publics fragiles (les familles monoparentales, les seniors...) et d'actions intergénérationnelles
- Renforcement des initiatives locales des habitants

Prévenir et réduire l'isolement social, géographique, technologique et culturel

- Mobilisation du territoire sur la prise en compte d'enjeux locaux en s'appuyant sur la démarche départementale « transition écologique, citoyenne et solidaire » co-portée par la Caf de la Drôme et la Fédération des centres sociaux (projets « partager et consommer autrement »), et sur le programme Leader sur la Vallée de la Drôme (lien plateforme énergie rénovation) autour de :
 - La précarité énergétique,
 - La précarité financière (ex : ateliers Point budget Udaf),
 - La mobilité
 - L'accès à des services solidaires (laverie solidaire...)
- Renforcement de l'itinérance des projets pour aller vers les habitants les plus éloignés et les plus invisibles
- Réflexion partagée sur l'éco anxiété et la santé mentale : accompagnement des publics, travail des différents acteurs (collectif « folie douce » avec la mise en place en 2022 d'une quinzaine sur la santé mentale et d'une journée de rencontre interprofessionnelle)



3 Accompagner la mise en réseau des acteurs de l'animation de la vie sociale pour favoriser l'information, la coordination entre partenaires

Installer et animer sur le territoire une Commission d'orientations Animation de la vie sociale et développer les espaces de rencontres entre acteurs

- Complémentarité, articulation des projets sociaux sur le territoire : temps de partage entre acteurs à des moments clés de l'agrément : démarche partagée de renouvellement de projet, comités de pilotage, installation d'une Commission d'orientation d'animation de la vie sociale
- Rencontres régulières pour favoriser l'amélioration de l'interconnaissance entre acteurs
- Développement de coopération sur des actions et de la co-construction de nouveaux projets mobilisant les habitants (exemple : démarche « transitions écologique, solidaire et citoyenne »)
- Mobilisation d'élus du territoire au sein de la Commission d'orientation Animation de la vie sociale

Développer les espaces de rencontres entre acteurs

- Poursuite des p'tis déjà partenaires initiés par le centre social Mjc Nini Chaize
- Promotion de la plateforme solidarité Vallée de la Drôme auprès des partenaires, des habitants et des élus (pour l'alimenter et la faire vivre)
- Formation des bénévoles (mutualisation à l'échelle du territoire)
- Valorisation des journées pour les professionnels de l'animation de la vie sociale (réseau Avs co-animé par la Caf et la Fédération des centres sociaux, Journées Professionnelles des centres sociaux JPAG)
- Transversalité entre les réseaux (Avs, parentalité, jeunesse)

Convention territoriale g l o b a l e



Logement

1 Informer les publics pour favoriser l'accès au logement sur le territoire

Renforcer la communication sur les dispositifs existants et les aides mobilisables en matière de logement

- Mise en place d'un Pôle information logement : guichet unique d'information, accompagnement des publics
- Positionnement des CCAS (Crest, Aouste...) comme guichet enregistreur « logement social »
- Identification sur le territoire des acteurs qui accompagnent sur ce champ (rôle et missions)
- Proposition d'actions permettant de favoriser le recours aux droits en lien avec le logement : repérage des personnes n'ayant pas recours à leurs droits, lien avec les acteurs de l'accès aux droits – inclusion numérique
- Communication et accompagnement des publics pour favoriser le recours aux aides à la rénovation pour les propriétaires occupants et les bailleurs privés

2 Réfléchir à des réponses spécifiques et temporaires et matière d'habitat sur le territoire

Optimiser l'offre de logement et promouvoir une offre de logement diversifiée

- Sensibilisation et accompagnement des propriétaires pour lutter contre la transformation des logements en résidences touristiques, l'inoccupation des résidences secondaires et la vacance de logements (optimisation des logements vacances : campings, internats)
- Favoriser une offre de logement diversifiée agissant notamment sur l'installation de nouvelles familles et de professionnels du secteur petite enfance, enfance et jeunesse du territoire
- Réflexion partagée à engager sur le logement temporaire des jeunes (Foyer de jeunes travailleurs ? autres modalités à définir)

Développer de nouvelles formes d'habiter sur le territoire

- Développement des modalités de logement intergénérationnel, les formes de cohabitation accompagnées
- Etat des lieux des besoins en matière d'habitat d'urgence, saisonnier et réflexion sur les pistes d'actions envisageables (camping social, maison de la saisonnalité ?)



3 Créer un réseau d'acteurs des partenaires logement

Améliorer l'information réciproque entre partenaires logement

- Création d'une base d'information commune pour les partenaires ressources
- Partage sur l'offre de services et les dispositifs existants
- Outils pour faciliter l'orientation des publics
- Veille pour adéquation offre et demande

Animer un réseau d'acteurs logement

- Organisation de rencontres sur le territoire des acteurs logement à l'échelle du territoire 1 à 2 fois par an : Ccas, bailleurs sociaux, pôles « logement institutionnels » (Département, Caf, CCCPS, ...), associations (Solidarloc, compagnons bâtisseurs, Solidarité habitat, Soliha, Adil...)